



Le 15 juillet 2020

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 10 JUILLET 2020

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Pascal MARFOURE qui donne procuration à Serge THIVOLLE
- Alexandra PAYEN qui donne procuration à Sandrine REYMOND
- Marie-Noëlle DISDIER qui donne procuration à Carole ROBERT

SECRÉTAIRE : Fabienne BIANCHI

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

⇒ A l'unanimité

II – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Délibération désignant les délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales fixées au dimanche 27 septembre 2020.
Patrick VIGNE, Dominique BARNÉOUD, Alain SANCHEZ, Carine QUILICI, Carole ROBERT
- Délibération désignant, conformément au Code des Marchés Publics, les délégués du conseil municipal en vue de constituer la commission d'appel d'offres ainsi que la commission de délégation de service public.
Titulaires : Alain SANCHEZ, Serge THIVOLLE, Marie-Noëlle DISDIER
Suppléants : Guillaume PONCET, Sandrine REYMOND, Alice PRUD'HOMME
- Délibération donnant certaines délégations à Monsieur le maire pour la durée du mandat, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Votée à l'unanimité sauf :
Abstentions : Carole ROBERT, Marie-Noëlle DISDIER
Au motif : « Parce que l'Article 5 est trop flou. Le louage des choses, comme édicté dans l'article, est un terme vague qui ne permet pas d'appréhender ce que cela recouvre. »

- Délibération mettant en place le régime indemnitaire des élus.
Votée à l'unanimité sauf :
Abstentions : Carole ROBERT, Marie-Noëlle DISDIER
Au motif : « Car il nous apparaît ici plus honnête de nous abstenir. »
- Délibération autorisant Monsieur le maire à lancer une enquête de déclassement du domaine public pour la cession de 9 m² de terrain jouxtant la propriété de Monsieur THOREAU dans le secteur du quartier de l'Ubac.
Votée à l'unanimité
- Délibération fixant les modalités de la délivrance de la coupe affouagère 2020 à partager sur pied.
Votée à l'unanimité sauf :
Abstentions : Alice PRUD'HOMME, Éric RIPPERT
Au motif : « Nous aurions aimé être prévenus à l'avance afin de pouvoir proposer une personne voulant remplir cette fonction. »
- Délibération autorisant Monsieur le maire à émettre les titres de recettes auprès des personnes ayant sollicité la commune pour la réalisation d'enquêtes publiques de déclassement.
Votée à l'unanimité
- Délibérations désignant les délégués du conseil municipal au sein de divers organismes.
Votée à l'unanimité sauf :
Abstentions : Carole ROBERT, Marie-Noëlle DISDIER
Au motif : « Nous aurions souhaité qu'un membre de l'opposition puisse siéger à la commission Logement et plus particulièrement pour émettre un avis sur l'attribution des logements sociaux OPH05. »
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec la SCI Le Vernet un acte rectificatif à l'acte de vente signé le 5 avril 2018 suite à une erreur matérielle du géomètre.
Votée à l'unanimité
- Délibération sollicitant l'autorisation de défrichement au titre des articles L 214-13 et L 341-1 et suivants du Code Forestier dans le cadre de la réalisation d'un bike-parc en rive gauche de la Durance, au droit du stade de slalom canoë-kayak.
Votée à l'unanimité
- Délibération sollicitant une aide financière du Département (Bibliothèque Départementale) dans le cadre d'une action culturelle cantonale intitulée « Partir-(re)Venir » dans les Hautes-Alpes.
Votée à l'unanimité
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec Messieurs les maires du canton une convention relative à l'action culturelle cantonale « Partir-(re)Venir » dans les Hautes-Alpes.
Votée à l'unanimité

- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec l'entreprise ROC AVENTURE une convention de délégation de service public pour la gestion, l'entretien et l'aménagement des Via Ferrata des Gorges de la Durance.
Votée à l'unanimité
- Délibération autorisant Monsieur le maire à se porter acquéreur des parcelles F60 et F62 situées dans le secteur Sainte-Anne (rive droite du Fournel).
Votée à l'unanimité
- Délibération autorisant Monsieur le maire à céder à la SAFER la parcelle communale F2636 afin qu'une agricultrice puisse développer une activité agricole (poules pondeuses et maraîchage en agriculture biologique) sur le territoire communal.
Votée à l'unanimité
- Délibération approuvant la dissolution du SETUMONT ainsi que la répartition proposée des actifs.
Votée à l'unanimité
- Délibération désignant un délégué (agent communal) à la protection des données (RGPD).
Votée à l'unanimité